

**Thiers Dore**  
**et Montagne**  
 L'INTERCO

Communauté de Communes  
 Thiers Dore et Montagne  
 47 avenue du Général de Gaulle  
 63300 THIERS  
 04 73 53 24 71  
 contact@cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 NOVEMBRE 2018 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 31 octobre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 8 novembre 2018 à 18h30, Salle des Fêtes de Viscomtat.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER  
 Serge PERCHE à Jean-Pierre DUBOST  
 Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC,  
 Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT  
 Thierry DEGLON à Benoît GENEIX  
 Françoise KORCZENIUK à Thierry BARTHELEMY

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Daniel LAFAY, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Didier ROMEUF, Paul PERRIN, Carine BRODIN.

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :** Stéphanie BERNARD, Joëlle MYE, Emilien COUPERIER.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS.

AMÉNAGEMENT DU SIEGE DE THIERS DORE ET MONTAGNE  
 APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF

**Rapporteur :** Bernard VIGNAUD, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
 délibérantes :

3

Conseillers représentés :

6

Total votants :

54

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil Communautaire que par délibération N°20180531-08 du 31 mai 2018 la Communauté de Communes a autorisé le Président à procéder à l'acquisition des locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) au 47 avenue du Général De Gaulle, à Thiers, afin d'installer son siège social.

L'acte de vente a été signé le 25 septembre 2018.

Un marché de maîtrise d'œuvre, dans la perspective de l'aménagement du bâtiment, a été signé avec l'équipe de Maîtrise d'œuvre dont le mandataire est l'architecte Yvan TRAIT.

Il est rappelé qu'au stade de la consultation de maîtrise d'œuvre, le montant prévisionnel des travaux était de 450 000 € HT afin de permettre ces travaux d'aménagement.

Conformément à sa mission, l'équipe de Maîtrise d'œuvre a réalisé les études d'Avant-Projet Définitif (APD) et a arrêté le montant des travaux à la somme de 850 000 € HT.

L'augmentation de ce montant par rapport à l'enveloppe prévisionnelle se justifie par une évolution du projet impliquant :

- Le renoncement, en accord avec le vendeur (la CCI), à la construction d'un bâtiment annexe ;
- D'accueillir un nombre d'agents plus important (40 agents) que le nombre estimé au moment de l'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- A ce titre, le Conseil Communautaire est informé du coût du projet au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD) ;
- La rémunération définitive de l'équipe de Maîtrise d'œuvre pourra ainsi être fixée sur la base de ce montant.

Ayant entendu l'exposé qui précède, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Prend acte** de l'Avant-Projet Définitif pour l'aménagement du siège de Thiers Dore et Montagne (TDM) pour un montant arrêté à 850 000 € HT ;
- **Autorise** le Président à signer tous documents se rapportant à l'Avant-Projet Définitif (APD).

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 48	Représentés : 6	Non-participation :
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52</b>	Pour : 52	Contre :	
Abstentions : 2 (Jacqueline MALOCHET – Joëlle MYE)			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

